

Dolceta:

un portail pour éduquer à la consommation

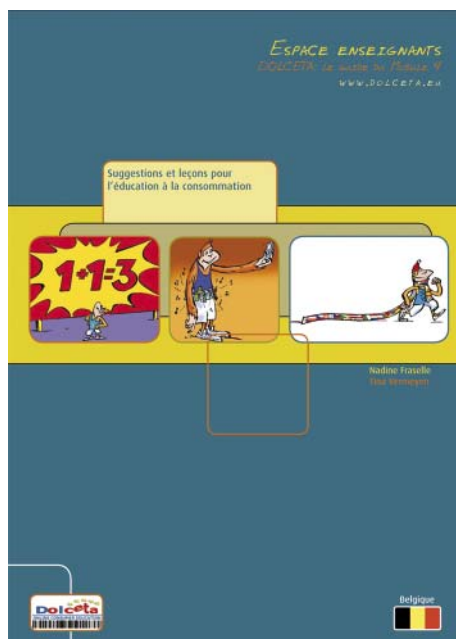
Le mot résonne comme une sucrerie que l'on voudrait laisser fondre en bouche longtemps... **Dolceta**... Peut-être y trouverez-vous un lien avec le sujet de ce projet à long terme (2004-2010) financé par la DG SANCO¹ de la Commission européenne?

Avec **Dolceta** (Development of On-Line Consumer Education and Tools for Adults), la Commission a développé, en coopération avec les établissements d'enseignement supérieur, un instrument éducatif en ligne pour les citoyens des 27 pays membres, destiné à les informer sur leurs droits en tant que consommateurs. **Nadine FRASSELLE**, coordinatrice belge du projet pour l'UCL, en résume ainsi les objectifs: "L'apprentissage à distance a fait son entrée dans tous les discours sur l'école du futur. Les consommateurs sont sans cesse les destinataires de messages élaborés dans le but de produire des effets sur leurs connaissances, leurs émotions, leurs décisions d'achat. Mais la plupart d'entre eux ignorent comment décrypter ces messages qui interfèrent pourtant dans les actes de la vie quotidienne. Il fallait donc rencontrer ce besoin d'éducation. Le projet est porteur d'innovation en voulant mettre le champ très vaste de la politique européenne des consommateurs à la portée du citoyen et des enseignants".

SUPPORTS DIDACTIQUES

Le site www.dolceta.eu présente, dans toutes les langues officielles de l'UE, des supports didactiques élaborés par des juristes, des pédagogues, des spécialistes des multimédias (*Média Animation*) et des organisations de consommateurs. L'apprenant apprivoise le droit de la consommation, s'approprie les concepts, s'initie au maniement des documents (contrat, devis, facture, bon de commande, formulaire de réclamation...), se projette dans des situations concrètes. D'une unité de formation à l'autre, et au travers de trois niveaux de complexité et de spécialisation croissantes, en fonc-

tion de l'âge et du niveau d'éducation, chacun est amené à assimiler des contenus capables de le rendre plus responsable, plus actif et plus autonome dans les transactions commerciales. Un quizz lui permet de tester ses connaissances.



Les quatre premiers modules abordent les thèmes suivants: droit des consommateurs, avantages du marché intérieur et possibilités de recours; services financiers (comparaison des prix, etc.); sécurité des consommateurs, des produits, aspects légaux, etc.; espace enseignants à destination du primaire et du secondaire. Ce dernier, pour la Belgique, a été réalisé avec la collaboration de Chantal GOETGHEBUER, responsable du secteur Économie de la FESec.

ÉDUCATION POUR TOUS

Des leçons sont proposées pour les écoles primaires et secondaires, ainsi que pour l'éducation des adultes. On y retrouve les compétences fondamentales en matière de: **santé** (nutrition, activités, loisirs...), afin d'apprendre à distinguer information et publicité et à gérer sa santé; **finances** – apprendre à gérer son argent de poche, ses finances, à évaluer les risques, prévenir l'endettement...; **services** – services privés et publics, marchands et non marchands, au niveau des médias (téléphones portables, achats sur Internet...), traitement de l'information; **développement durable** – analyser la qualité d'un produit et opter pour une consommation durable. Une brochure complète le site. Elle comporte 20 fiches pédagogiques avec outils, exercices et liens vers des sites interactifs.

Nombreux sont ceux qui pensent qu'un cours d'éducation à la consommation doit être repris dans les programmes scolaires, sans négliger les références transversales et interdisciplinaires: apprendre à gérer l'argent de poche au cours de mathématiques, illustrer un propos en géographie ou en histoire (mobilité, habitat, énergie...), utiliser la branche maltaise du site au cours d'anglais, etc. Les demandes de la société d'aujourd'hui engendrent de nouvelles exigences. Faire évoluer les attitudes et comportements des consommateurs dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, c'est un défi pour l'école et les institutions en charge de l'enseignement et de l'éducation! ■

BRUNO MATHELART

1. DG SANCO: Direction générale de la santé et des consommateurs, qui a pour mission de contribuer à améliorer la santé, la sécurité et la confiance des citoyens d'Europe.